

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 60 (1922)
Heft: 9

Artikel: Les Rochat et "le grand toit"
Autor: Bonard, Arnold
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-217051>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :**Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9**

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS

Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

**ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.****ANNONCES****30 cent. la ligne ou son espace.****Réclames, 50 cent.***Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.***LE SABBAT***Conte valaisan.*

La croyance au Sabbat est une efflorescence du Moyen-âge. On le représentait sous l'aspect d'une grande assemblée nocturne, où les sorciers se réunissaient, sous la présidence de Satan, pour accomplir des conjurations criminelles et se livrer aux actes les plus immondes.

Les lois du Moyen-âge décrétèrent, contre ceux qui étaient soupçonnés ou qui s'occupaient de se rendre au Sabbat, la peine de mort, précédée des plus horribles tortures.

Presque chaque région, en Valais, a sa légende du Sabbat; une, dans sa source originelle, mais très différente dans les détails que la tradition a variés à plaisir.

Le Sabbat de la vallée de Salvan est, de tous les Sabbats valaisans, celui qui se rapproche le plus de celui du val d'Hérens, que je vais vous raconter.

Le voici, dans sa forme ingénue, telle que je l'ai recueilli de la bouche de Antoine-Marie Seppey.

* * *

En ce temps-là, dans un petit hameau de la commune d'Héremence, une femme quittait mystérieusement la maison, tous les samedis, sans que nul ne pût s'expliquer la cause de ces disparitions subites et périodiques.

Las de n'avoir jamais pu surprendre le départ de sa femme, le mari, un nommé Gourdin, qui voulait en avoir le cœur net, lui demanda, un jour, comment il se faisait que, tous les samedis soirs, elle désertait le domicile conjugal, sans avérir personne.

Pour toute réponse, sa femme l'invita à la suivre, lui promettant qu'il n'aurait pas à s'en repentir.

Le samedi suivant, au soir, les deux époux se rendirent ensemble devant la grande cheminée de la cuisine, où se trouvaient deux gros boucs noirs. L'homme et la femme monterent en couple, et, en un clin d'œil, furent emportés par la cheminée.

Peu après, ils se trouvaient transportés dans une salle magnifique, si somptueusement ornée, que tout y était d'or, de velours et de soie. Une table y était dressée, chargée de mets les plus tentants, le vin y pétilloit dans des amphores de cristal et des gobelets d'argent sertis de pierres précieuses. Un parfum étourdissant cuivrait plus encore les convives que la fumée des nectars capiteux qui leur étaient servis à profusion.

Après le banquet, qui fut extrêmement joyeux, chaque invité devait se présenter devant le Maître de Céans, un grand gaillard à figure étrange, où de grands yeux noirs et obliques brillaient comme des charbons ardents, tandis que ses lèvres de feu avaient un sourire diabolique. Il était tout de soie rouge vêtu, portait le pourpoint, le haut de chaus-

se et la toque de quelque prince exotique, et ses pieds fourchus se dissimulaient sous des cothurnes cramoisis. C'était messire Satan, en personne.

Entre l'amphitryon et ses hôtes, un rapide colloque avait lieu, dans lequel le premier s'enquérait auprès des derniers des prouesses de sorcellerie qu'ils avaient accomplies.

Quand le tour de Gourdin fut venu, sa femme le présenta à son maître comme un néophyte qui ferait désormais partie de la secrète assemblée. Belzébuth eut un rictus sinistre, qui lui fitend la bouche jusqu'aux oreilles, tant sa joie était grande.

— Alors, dit-il au nouveau venu, je vais inscrire sur ce grand livre vos noms et qualités, que veuillez décliner...

Le pauvre Gourdin, qui commençait à avoir la chair de poule et à se méfier de ce qu'il voyait autour de lui, répondit qu'il savait écrire et désirait lui-même s'inscrire sur le livre des membres de l'assemblée.

Satan eut un geste furtif de mécontentement.

— Qu'à cela ne tienne ! répondit-il cependant, voulant payer d'audace; mon brave homme, vous êtes le premier qui rompt avec la coutume; tenez, voici la plume, écrivez !

Gourdin, tremblant, prit la plume qui lui était tendue; mais il l'avait à peine entre les doigts, qu'il se sentit brûler jusqu'aux os. Il eut pourtant la force de tracer sur le livre une grande croix qui remplissait toute la page, puis il s'évanouit, au milieu d'un fracas épouvantable.

Quand il revint à lui, il se trouva sur une colline, à quelque distance du village. L'air était pur et embaumé, le ciel d'un bleu clair, la campagne était baignée de soleil et de rosée, un joyeux carillon se faisait entendre dans la vieille église paroissiale. C'était le matin d'un beau dimanche.

Gourdin, encore étourdi, se remémora les péripéties de la tragique soirée qu'il venait de passer et rentra chez lui, la tête basse et le cœur brisé. En revoyant sa femme, qui le reçut avec d'amer reproches, il connut un tel chagrin qu'il en mourut le jour-même.

Solandieu.

**PIERRE BORNU ET SÈ Z'ANO**

Pierro Bornu, on bon fifâire,
Revegnâi, à pi, dè la fâre,
Avoué chî z'ano, bin comptâ
Que l'avâi deinsé alzeta.
L'hommo crâtaï la patze bouna,
Et dza l'escomptavé fortouna
D'on asse bon et biau martzi.
Mô, quand l'eut zu on pou martzi,
Vâtzé pas que noutron Pierro,
Vaou s'arreta po bare on verro;
D'ailleu l'étai tot mou dè tzau.
L'attazé dan sè z'anima
Dè coûte 'na bouna gorgatto,
Yô savâi lo vin à sa potta,
Pu s'ein va s'ein désaltérâ.
Ma fâi, sé pas s'ein a traou prâ,

Mâ, tant est-le que l'iré chique
Quand l'a fallhi sé salthi dique.

Assebin, lo pouro zicau

Monté-te su on bouriisque

Solido, gros, atant que sâdzo

Po pouïi regagni son velâdzo.

Mâ, tot d'on coup !... Peuh ! quinta peinna

Quinta surprässä fut la sinna,

Dè ne plie vaire devant li

Que cin bitès à accoulli !...

L'auvêrâ dâi get coumè la lena !

Du coup lè recompté Izau iena.

Mâ, lè dix coup l'aoubliè adi

L'aliboron qu'est dèso li.

Tot dépita, coumè on peinse,

Monsu Bornu a bin concheince

Qu'on l'âi a roba on grison.

L'arrevé dan à la mâison.

Yô, sein déchâdre dè montura.

Le racontè se n'aventura

A sa fenna que risâi dza.

Ein lâi pregneint se n'écourdjia.

— Te mè jâ on biau capitaino !

So lâi repond la Madeleine;

Dè biau savâi, yô l'a passa !...

Va cutzi avoué tè roussin;

Câ, se tè, te n'ai vâi que cin, (5)

Po quant à mè, t'ein vâio sa ! (7)

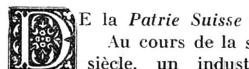
Emile Dt.

Ce n'est rien. — S'étant engagé dans la cour d'une ferme pour écouter son chemin, un jeune homme est attaqué par un chien qui lui a attrapé le fond de son pantalon. Il hèle le fermier, occupé dans la grange :

— Hé ! là, rappelez donc votre cabot.

— Y faut pas avoir peur; y n'est pas méchant. Seulement, voilà, y n'est pas habitué à votre figure.

M. C.

LES ROCHAT ET « LE GRAND TOIT »

De la Patrie Suisse — Au cours de la seconde moitié du XV^{me} siècle, un industriel et entrepreneur Franc-Comtois, Vinet Rochat, de Villedieu, s'établit à proximité du couvent fondé, en 1126, sous le nom de « Leona », par le moine Gobert, de l'ordre des Prémontrés, sur les rives de la rivière, aujourd'hui appelée « La Lionne », qui, sortie des Chaudières de l'Enfer, s'en va, à sept cents mètres de là, se jeter dans le lac de Joux.¹ En 1480, il obtenait, de l'abbé Jean Pollens, pour lui et ses trois fils, des terres et des pâturages au Mont du Lac, le cours de La Lionne, dès sa source jusqu'aux murs du Couvent, pour y construire forges, martinets et hauts-fourneaux, le droit de couper, dans les forêts de l'abbé, le bois nécessaire à son industrie, de moudre à ses moulins, sans payer d'émises, d'être enseveli, lui et ses descendants, dans le cimetière du couvent.

Deux de ses fils, continuant sa tradition, obtiennent, en 1524, de l'abbé Claude, aux Charbonnières, sur la rive gauche du lac Brenet, des terres où ils se fixent, tout à la fois cultivateurs et industriels, comme l'indique la roue qui figure dans les armoiries des Rochat. Tels furent les premiers représentants, dans notre pays, de la nombreuse famille qui porte leur nom, si nombreuse qu'au XVIII^{me} siècle, une compagnie de milices était tout

¹ L'« Abbaye du Lac de Joux » est l'origine de la commune actuelle, qui en perpétue le nom.

entière, officiers et soldats, composée de Rochat, et qu'elle fonda une abbaye militaire où seuls des Rochat étaient admis. Jusqu'au XIX^e siècle, du reste, il n'y eut pas, aux Charbonnières, d'autres noms de famille.² Actuellement, la Commune de l'Abbaye en compte dix-huit.

En face des Charbonnières, abrité contre les vents du nord par les contreforts de la Dent de Vaulion, s'étendait le « Champ du Port », dépendant, lui aussi, de l'Abbaye de Joux. Vers 1340, une maison, la première sur cette rive, y était édifiée, et un Rochat des Charbonnières, descendant de Vinet Rochat, s'y établissait. D'autres suivirent. Le Champ du Port prit ainsi de l'importance, si bien qu'on finit par l'appeler « Petites Charbonnières ». L'accès, cependant, n'en était pas facile : pour y parvenir, du Lieu ou des Charbonnières, il fallait faire le tour du lac Brenet, d'où le nom de « La Tornâ » ou du « Vériau » qui désigne la partie nord des rives de ce lac. Par la suite des temps, sur le goulet séparant les lacs de Joux et Brenet, fut jetée une passerelle pour piétons qui, dans la première moitié du XVIII^e siècle, fut remplacée par un pont. Les Petites Charbonnières furent, dès lors, souvent désignées par « Vers le Pont », puis « Le Pont » ; maintenant c'est ce nom seul qui sera à désigner la localité. En 1751, à la suite de pluies et d'une rapide fonte de neige, le pont fut emporté et le village inondé ; mais, en 1755, après une sécheresse, que rappelle celle de 1921, les eaux baissèrent à tel point qu'on passait le goulet à pied sec et que l'on rebâtit le pont solidement, sur pilotis, avec l'aide d'une subvention de 3000 florins de LL. EE. de Berne.

Au Pont, comme aux Charbonnières, les Rochat sont nombreux. En 1652 y fut aussi fondée une Abbaye militaire réservée aux seuls habitants de ce nom.³

La famille Rochat a fourni de nombreux pasteurs, des techniciens de mérite, d'excellents instituteurs : Auguste-Louis-Philippe Rochat (17 juillet 1789-7 mai 1847) fut l'un des adeptes du « Réveil » dans le Canton de Vaud, un précurseur éloquent, un auteur apprécié ; un autre pasteur, Louis-Lucien Rochat (6 janvier 1849-10 décembre 1917) fut le fondateur de la Croix-Bleue et président honoraire de la Fédération internationale antialcoolique ; M. le Dr Ernest-Auguste Rochat est professeur de théologie à l'Université de Genève ; sept pasteurs du nom de Rochat, dont le doyen est M. François-Louis Rochat, pasteur à Chavornay (né en 1851), exercent le saint ministère dans la Suisse romande ; M. Charles H.-F. Rochat, ancien pasteur à Morges, porte allégiement ses 86 ans ; Paul Rochat (4 mars 1858-14 juillet 1921), qui fit des études de théologie, fut professeur, rédacteur de la *Tribune de Lausanne*, président de l'Association de la Presse suisse ; Georges Rochat, qui se noya le 25 avril 1896 au cours d'une promenade en canot sur le Léman, fut rédacteur à la *Gazette de Lausanne* et le collaborateur aimé de la *Patrie Suisse* ; M. Frédéric Rochat, ingénieur, fut conseiller municipal, directeur des Travaux de la Ville de Lausanne, dont il est aujourd'hui ingénieur en chef ; un autre ingénieur, M. Charles-Frédéric Rochat, préside au destinée des Tramways genevois. Vingt-et-un Rochat sont actuellement dans l'administration fédérale : l'un d'eux, M. Charles Rochat, est directeur des postes du II^e arrondissement L'enseignement primaire et secondaire en compte vingt-quatre, dans le seul Canton de Vaud.

Dans l'une des maisons du Pont, dite « Le Grand Toit », sont nés et ont été élevés sept institutrices et instituteurs, tous vivants, dont le doyen, un vétéran de l'enseignement, était Marc Rochat, qui vient de mourir à Lausanne, né au mois de mars 1837, âgé ainsi de 85 ans, qui fut maître à

² Le droit d'être, enseveli dans le cimetière de l'Abbaye fut précieusement conservé, par les Rochat des Charbonnières, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, où ils s'avisèrent que le trajet de dix kilomètres qu'il rendait nécessaire était un peu long, surtout en hiver. Ils créérèrent, alors, aux Charbonnières, un cimetière à l'usage du hameau.

³ Les Rochat ont une réputation de longue vie ; en 1743, aux Charbonnières, Claude Rochat se présente, âgé de 102 ans, avec cinq de ses fils, à une « avant-revue »

l'« Ecole de l'Oratoire », à Yverdon, et auquel de nombreux anciens élèves conservent un souvenir ému et affectueux. Les autres sont M. Louis Rochat, à Vallorbe (brevet de 1907) ; Mme Eugène Maire-Rochat, à Vuillens-le-Château (1901) ; M. Louis-A. Rochat, à Givry (1906) ; Mlle Marie Rochat, à St-Sulpice (1917) ; M. Jules-David Rochat (1921). — Arnold Bonard.

BOB DE SAINT-IMIER

BOB DE SAINT-IMIER. (Librairie Nouvelle. Lausanne. — 2me édition.) Ce nom évoque que le souvenir de Pierre Alin, ce poète exquis que nous avons perdu brusquement, brutalement, au moment même de la pleine élosion de ses admirables talents. Nous employons à dessein le pluriel, car il en avait beaucoup, de talents, ce très cher ami.

Bob de St-Imier, c'est, en quelque sorte, une manière d'autobiographie et cela en double l'attrait. Du reste, goûtez-en ; il n'y a rien de tel pour bien juger de toute la saveur d'une chose. Les extraits que voici vous donneront sûrement l'envie de lire toute cette plaquette. Ce n'est pas long du tout, d'ailleurs, et de la première à la dernière page ou muse délicieusement entre l'esprit le plus original et le sentiment le plus délicat. Voici donc.

* * *

« La Mésange »

La maison était claire et gaie, tenant le milieu entre la villa et le chalet.

On l'appelait : « La Mésange ».

Son nom lui allait bien.

Sise tout au bout du village, en plein Jura, elle connaissait la chanson des nids, le respect des indigènes, l'odeur saine et résineuse de la forêt proche, la fumée des « torrailles » où l'on cuît des pommes de terre sous la cendre, le carillon des troupeaux qui passent, et la quiétude heureuse de deux bons vieux qui achèvent de vieillir, doucement, l'un près de l'autre.

Mes grands-parents.

Chaque été, alors que mon père se devait encore aux affaires, ma mère quittait Paris et venait passer chez ses parents les mois les plus chauds de l'année. Et sur les cinq enfants que nous fîmes, trois au moins — et moi l'un d'eux — vinrent le jour à « La Mésange ».

Je ne connus pas longtemps la douceur tiède et capitonnée du sein. La bonne volonté de ma mère dut vite renoncer, devant la robustesse immédiate de mon appétit.

Mais je fus un fervent du biberon.

Je l'épuisais sans broncher.

Mes mains se plaquaient à la fiole en une prise de possession calme, mais résolue ; lentement, comme une petite marée qui descend, l'ellipse blanche et mousseuse s'allongeait dans le biberon penché.

Ma vie de petite chose inconsciente et instinctive fut celle de tous les enfants qui naissent — normalement constitués — dans un milieu confortable.

On est un petit être inhabile et gras, dont la peau — piquée et là de fossettes et cercle de bracelets — sent le laitage.

Quelquefois, la faim vous fait grimacer : on a alors un petit masque japonais, qui fait des plis, partout, comme s'il y avait trop de peau.

Mais on est capable aussi de garder une étonnante sérénité en s'oubliant sur les genoux de ceux qui vous racontent des histoires.

Ces histoires, on les subit. On ne les écoute pas ; on les entend peut-être, mais c'est sans faire exprès.

Elles sont en une langue mystérieuse et bizarre ; seuls ceux qui ne savent encore rien la comprennent.

Mais ils ne peuvent pas y répondre, et les grandes personnes en abusent un peu.

Les deux petits poings fermés sont comme deux coquillages blancs et roses : on a envie d'y mettre l'oreille... pour écouter.

Mais au bout de chaque coquillage, les doigts remuent, l'un après l'autre, inlassablement, comme cinq cornes d'escargot.

On est plus drôle que joli, avec des yeux qui troublent un peu, à force qu'ils semblent pleins de

mystérieuse sagesse ; un nez qui dépasse à peine, et une bouche si menue, si ronde, si peu faite encore pour mordre, qu'elle est comme un petit bouton de rose qui viendrait d'éclater.

La tête repose sur la bavette, comme une poire de qualité sur une rondelle de papier.

Et il ne faut pas toucher, là... sur le haut ; parce que c'est fragile et délicat... cela bouge et respire... à cause de cet autre petit cœur que les nouveaux-nés portent sous le crâne...

Un duvet d'oiseau, une vague plumule s'efforce tout autour.

Aux tempes, il n'y a rien, qu'une veine bleue qui coule, de chaque côté, comme un petit fleuve de géographie...

Mes aïeuls.

De ma grand'mère, le souvenir — si lointain déjà — a besoin, pour ne pas être par trop imaginaire, de s'orienter un peu sur de vieilles photographies.

Et je retrouve le bon visage, pâle sous la coiffe noire, un visage de travailleuse et de soucieuse, avec deux plis de bonté sur la bouche...

Elle obéissait aux mille caprices de ma tyrannie ; je l'aimais sûrement, mais d'un amour de despote. Elle, de son côté, ne savait qu'inventer pour me rendre plus beau, plus gras, plus reluisant.

Elle alla jusqu'à me sacrifier quelques vieilles boutilles de « Liebfraumilch » ou de « Rüdesheimer » ; et si les Romains de qualité oignaient leur corps d'huiles parfumées, et si Madame de Maintenon effeuilla des lys et des magnolias dans sa baignoire, je fus, quant à moi, tout comme un personnage de marque, baigné dans de vieux vins du Rhin.

Je ne crois pas que le fait se soit renouvelé souvent, mais il a pris, dans les fastes de la famille les proportions d'une prodigalité sardanapaleque...

Je ne sais ce qu'on faisait du vin... après. Pour moi, je suis resté sobre.

Au bout de trois ou quatre ans d'un régime qui profitait plus à mon corps qu'à mon esprit, mon père, qui n'avait plus le sourire, effaré de constater les résultats de l'éducation grand-maternelle, décida de m'arracher aux douceurs de cette Capoue pré-maturée, et de me prendre sous sa férule immédiate.

* * *

Mon grand-père était petit, rose et blanc.

Il avait toujours « un coin à lui » : son bureau où il fumait de gros cigares et découpaient ses coupons de rente, et un petit pavillon, où il prenait l'apéritif, chaque matin, devant une petite table de fer ; il y lisait ses journaux.

Un « jeu de boucles » qui se trouvait derrière la coquette petite bâtie, l'occupait fréquemment ; il s'y donnait avec patience et minutie. Il touchait aussi de la guitare, et chantait d'une voix fine, pure et menue. Même quand il était tout près, sa voix avait l'air de venir d'un peu plus loin.

Il avait l'âme et les gestes d'un petit rentier paisible, un peu effacé, avec une horreur instinctive et égale des scènes et des mauvaises nouvelles.

Je le revois, avec un nez un peu fort, mais point laid, une petite moustache coupée sur les lèvres et des cheveux admirables : doux, soyeux, un peu longs, d'une blancheur et d'une finesse extraordinaires.

Un teint « de roses et de lys », comme on disait dans les madrigaux du siècle passé.

Il était toujours très soigneusement peigné ; s'est rasé lui-même, minutieusement, jusqu'à l'âge de huitante-cinq ans et plus.

Il a toujours gardé — même lorsque les catastrophes eurent foncé sur la famille comme un vaste oiseau de proie — cette même philosophie de reine, un peu effacée, et cette horreur des mauvaises nouvelles... — Pierre Alin.

IMPERTINENCE. — C'est un impertinent ; il m'a mis deux fois les bras autour de la taille. — Quels longs bras il devait avoir !

ENTRE AMIS. — On dit que la clientèle du jeune docteur X. augmente.

— Hé bien ! oui, je le crois volontiers, j'ai remarqué, en effet, que son unique patient avait passablement engrangé.